

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET SECONDAIRE
SPÉCIAL DE LA RÉPUBLIQUE D'OUZBÉKISTAN**

**UNIVERSITÉ D'ÉTAT DES LANGUES DU MONDE
LA FACULTÉ ROMANO -GERMANIQUE**

**DÉPARTEMENT DE LA THÉORIE ET DE LA PRATIQUE DE LA
LANGUE FRANÇAISE**

ISMAILOVA A

LE FRANCAIS PARLE

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Spécialité: 5120100–philologie et enseignement des langues (langue française)

Le présent mémoire est attesté par le
département de la théorie et de la pratique
de la langue française
Chef du département:
Docteur ès sciences philologiques
J. Yakoubov _____

DIRECTEUR DE MÉMOIRE :

Prof. Akramova F. N.

“ ____ ” _____ 2015

“ ____ ” _____ 2015

Tachkent – 2015

INTRODUCTION.....	2-7
--------------------------	------------

CHAPITRE I

Le Francais parlé.

1.1 Le langage familier.....	8-15
1.2 Le langage populaire.....	18-23
1.3 L'argot.....	23-30

CHAPITRE II

Les dialogues dans le roman de A. Lanoux “ La classe du matin”.

2.1 Caractéristique du francais parlé.....	31-38
2.2 Crédо esthétique de A. Lanoux.....	38-40
2.3 Les dialogues dans le roman de A. Lanoux “La classe du matin”.....	40-43

CONCLUSION.....	44-48
------------------------	--------------

BIBLIOGRAPHIE.....	49-50
---------------------------	--------------

INTRODUCTION

I.A. Karimov,¹ président de la République d'Ouzbékistan, au cours de la IX^e session d'Oliy Majlis a constaté la nécessité de la formation des cadres de haute qualité conformé aux exigences les plus élévées et les plus strictes du moment

présent pour accomplir tous les réformes visant le progrès et l'épanouissement de l'Ouzbékistan.

Nous espérons que notre recherche occupera une modeste place dans la réalisation de ces projets.

Un des objets de la stylistique est le problème des étagements des styles, qui, d'ailleurs, ne forment pas un système immuable. Variant selon les époques, ce système s'enrichit de styles nouveaux; les styles existants acquièrent des traits nouveaux, les contacts et les échanges entre les différents styles se multiplient.

Dans le français moderne on peut distinguer d'une part le groupe de styles réunis sous le nom des styles écrits, et de l'autre, le style qu'on parle, dit le français parlé, la langue parlée. Il est à noter l'épithète écrit ou parlé signale que le style en question est appliqué de préférence par écrit, respectivement par paroles, ce qui exclut point le cas inverse.

Les styles écrits du français sont: le style officiel, administrative ou d'affaires (dit aussi langage de l'administration et des affaires), le style scientifique: le style des journalistes et publicistes (dit aussi langage de la presse.) Les styles présentent de variétés selon les conditions concrètes de leur emploi. Un document diplomatique par exemple, un traité international sera rédigé bien autrement (diplomatique), qu'un acte législatif ou un document juridique, qui, à leur tour, seront conçues d'une autre manière qu'une lettre d'affaires. Mais, si variés, qu'il soient, tous ses documents garderont les traits spécifiques du style officiel.

¹Le discours du Président de la République d'Ouzbékistan à la session IX de l'Oliy Majlis de la République d'Ouzbékistan du 29 août de 1997.- Dans le livre « Le développement harmonieux de la base des progrès de l'Ouzbékistan ». – T. Ouzbékistan. 1997. P.S. p.8

Le français parlé, lui aussi, n'est pas une uniforme: on distingue la langue parlée normalisée, conforme aux normes, et la langue parlée familiale. La première variété correspond en tout aux normes du langage correct: la seconde, tout en

suivant les règles essentielles, présente souvent de nombreuses particularités lexicales, grammaticales et phonétiques condamnées par la norme.

Ces faits de langue en marge de la norme littéraire sont qualifiés dans la linguistique française comme populaires. Ce terme, d'ailleurs, est peu heureux, puisque « populaire » signifie, proprement dit « qui est au peuple » et tout fait de langue, qu'il soit normalisé ou non, toutes les langues sont populaires en tant que création et instrument de communication du peuple. Ces phénomènes dites populaires dans leur ensemble sont réunis sous la désignation globale de langage populaire.¹

Cependant on ne serait d'un langage qui serait composé uniquement d'éléments condamnés par la norme. Les éléments dits populaires sont employés dans la conversation courante. Leur fréquence varie suivant l'instruction et à l'éducation qu'ont reçues les sujets parlants, le milieu social auquel ils appartiennent, et la situation concrète dans laquelle a lieu la conversation.

Nous adapterons ici en grande partie la terminologie saussurienne telle que Bally l'a précisée dans son « Traité de stylistique française »², mais en faisant deux distinctions nouvelles: l'une entre les préoccupations esthétiques et les préoccupations fonctionnelles, donc utilitaires.

Outre l'opposition des mots entre eux sur le plan de l'effet produit, on peut en établir une autre par rapport aux mots usuels qui, de ce fait, sont dépourvus de tonalité et constituent ce qu'on appelle la langue commune, qui, comme son nom l'indique, participe à toutes les catégories horizontales et verticales indiquées dans le schéma ci-après.

¹ M.Bauche, Le langage populaire, nouvelle édition, Paris, Payot, 1946. p.270

² Ch. Bally. Traité de stylistique française. 3^{ème} édition. Genève. Paris, 1957 p.54

La distinction entre bon usage et langue vulgaire peut varier suivant les époques ou les circonstances. La deuxième distinction reconnaît des préoccupations esthétiques par rapport à celles qui ne sont qu'utilitaires.

A partir de la langue familière, qui est à la limite inférieure de bon usage, on peut dire que l'expression en s'élèvant successivement au niveau des langues écrites, littéraires, poétiques. En sens inverse, on descend au niveau de la langue populaire et de l'argot. Parallèlement à cet axe vertical, il y a un axé horizontal qui, à cet étage de la langue fonctionne au profit d'une spécialisation technique. Ces spécialisations obéissent à nécessités pratiques et non à une intention esthétique: c'est ce qui distingue essentiellement les deux axes.

En regard de la langue familière et de l'argot, nous plaçons les jargons, langues à la fois familières et techniques, comme par exemple ceux des Grandes Edes ou de certains métiers. Nous retenons la distinction que fait Ch.Bally, à savoir que les jargons différents de l'argot en ce qu'ils ne sont pas compréhensibles qu'aux seuls initiés.

Evidemment ils communiquent avec l'argot, mais restent liés à des activités particulières.

L'auteur du dictionnaire du français argotique et populaire. François Caradic¹ écrit: "Les mots que recense ce dictionnaire mots entendus dans les cafés et les lieux publics, dans la rue, dans les salles d'attente, dans les transports en commun, au portes des écoles, dans la presse, à la radio, à la télévision, dans les livres récents. Donc, le français familier se caractérise par un ton employé dans la famille avec les amis intimes, les états spontané, détendu et une absence d'autocontrôle.

Le langage populaire, on peut envisager deux modes de définition du français populaire-linguistique et socialogique.

Le Petit Robert définit ainsi le langage populaire « qui est créé et employé

¹F. Caradec.Dictionnaire du française argotique et populaire, Paris,1998. p.45.
par le peuple »¹ et n'est que en usage dans la bourgeoisie et parmi les gens cultivés.

L'argot est pour le Dictionnaire Robert - la langue des malfaiteurs. Au milieu² Charles Bally³ considère l'argot comme une forme exagérée du langage familier en réunissant ainsi le langage populaire.

Et l'argot dans une catégorie stylistique qu'il oppose aux jargons, aux codes fermés, des langues secrètes.

A la suite de Charles Bally nous parlons de l'argot commun et non des codes fermés, des langues secrètes.

En plus les mots argotiques publiés dans les dictionnaires perdent leur signification crytique et passent alors le champ populaire et ensuite familier.

Mais de façon plus général, chaque locuteur possède une grammaire lui permettant de produire des énoncés que l'on qualifiera selon les cas de langue recherchée, standarde, populaire ou argotique. La théorie linguistique considère la langue comme un système dynamique qui se développe constamment.

Et ce développement s'effectue grâce au renouvellement de son lexique lui change au fur et à mesure, que les nouvelles unités lexicales apparaissent dans la langue et que les autres sortent de l'usage. Une fois ce processus s'arrête, la vie de la langue s'arrête aussi. Le système lexicale de la langue se compose de différentes couches lexicales.

Le temps dernier les linguistes français étudient profondément l'argot, même à Paris il y a le Centre d'argotologie dirigé par Denise Francois-Griger et Françoise Mandelsoum-Reiner et sous la direction de ce Centre on a crée le seconde c'est le Centre de Recherches Argotiques géré par Jean-Pierre Goutailler.

Notamment dans ces Centres on fait des recherches, on édite les dictionnaires on peut dire qu'aucun d'eux ne prétend pas à être complet parce que l'étude du vocabulaire de l'argot est extrêmement difficile, car les mots nouveaux

¹Le Petit Robert. Les dictionnaires Robert. M.1960. p.87.

²Dictionnaire Robert. Le petit Robert. M.1960. p.123.

³**Ch. Bally.** Traité de stylistique française M.2005 p. 126.

apparaissent et les autres sortent de l'usage aussi vite. Il faut mentionner que l'argot est le langage qui modifie constamment par ceux qui le parlent. S'il ne change pas, il servira plus à ses buts. L'histoire d'argot et son étymologie excitent toujours l'intérêt vif des lexicographes français.

Des les années cinquante du XX^e siècle plusieurs dictionnaires sont apparus, on peut nommer en titre d'exemple le "dictionnaire de l'argot moderne" de G. Sandry et de M. Carrere¹ "le petit Simonin illustré. Dictionnaire d'usage" de A. Simonin et d'autres².

Actualité de travail:

Dans notre modeste recherche nous avons présenté une riche palétte des mots argotiques, familiers en basant sur les dialogues du roman de A. Lanoux « La Classe du matin », d'où nous avons tiré les emprunts les abréviation et les mots déséminés.

Le but:

Notre travail a pour but d'étudier le français parlé à travers les diologues du roman de A. Lanoux « La classe du matin ».

Les taches qui se posent:

- étudier le français parlé et ses particularités.
- étudier le langage familier, populaire et argotique.
- analiser les dialogues dans le roman de Lanoux.

L'objet de nos recherches -est les dialogues du roman de A.Lanoux, « La classe du matin ».

Les références : Pour mener à bien notre recherche nous avons consulté les ouvres des auteurs suivants Au. Sauvageot - «Analyse du français parlé», J. Molinié - «Français moderne», D.François - «Les argots», «Français parlé et français populaire» A. Tadet - «Le français populaire», L. Calvet - «L'argot», F. Caradec - «Dictionnaire du français argotique et populaire».³

¹ Carrere M.Dictionnaire de l'argot moderne, Paris,1977.p.76

² Simonin A. Le Petit Simonin illustre ,Paris, 1977.p.34

³ Caradec F. Dictionnaire du français argotique et populaire, Paris 1987.p25

Valeur théorique- est de souligner l'importance d'étude du français parlé ainsi que son aspect fonctionnel et communicative.

Valeur pratique. Notre recherche peut être utiliser aux séminaires de stylistique et de lexicologie.

Metodes qui nous ont permis d'arriver au but de notre travail et contextuelle, comparative, et distributive.

Notre mémoire de fin d'étude se compose de l'introduction, de deux chapitres, de la conclusion et de la bibliographie.

Dans l'introduction nous justifions le choix du thème et son importance actuel et citons les noms des linguistes les plus connus.

Le premier chapitre est consacré à l'étude du français parlé.

Dans le deuxième chapitre nous étudions le crédo esthétique de A. Lanoux et les dialogues du roman “La classe du matin”

La conclusion fait le bilan de nos modestes recherches.

A la fin de notre mémoire de fin d'études nous avons présenté la bibliographie où nous avons cité les oeuvres des linguistes français, russes, les sites Internet et dictionnaires auxquels nous avons fait recours dans notre travail.

Chapitre I

“Le Français parlé”

1.1.Le langage familier.

Les styles langaieres sont en état d'interpénétration et d'évolution permanents se qui rend toute classification incomplète et conventionnelle. Non moins conventionnelle est la frontière qui sépare le style langagier dans son ensemble et les genres, ou les types les texts (de discours) qui en font partie: souvent il est malaisé de définir avec une netteté absolue tel mode d'expression comme sa variété textuelle, son genre. C'est bien le cas, par exemple, d'un mode d'expression propre à toutes sortes de correspondances. Y a-t-il des raisons suffisamment plausibles pour dégager dans la langue française de nos jours un style épistolaire? Ou bien chaque espèce de correspondant? C'est ainsi qu'on pourrait considérer une lettre amicale comme une transposition du style familier dans une des communications écrites, c'est à dire comme un genre à l'intérieur de ce style. Il en va de même pour une correspondance d'affaires, pour un message diplomatique qui auraient le statut de types de textes au sein des modes d'expression politique et officiel, etc. Le statut des intervention publiques et également difficile à définir car cela depend de la solution d'un problème plus général concernant l'autonomie du mode d'expression oratoire existé comme un style langagier à part, les discours politiques et académiques, les interventions publiques des hommes d'Etat et de magistrats doivent être considérés comme ses genres. Sinon, ils se répartissent entre d'autres styles, selon les points de convergence qu'ils découvrent avec ceux-ci, et leur appartiennent comme leurs genres.

Pour répondre à ces questions, il convient de commencer par une étude détaillée, approfondie de ces types de discours, de ces genres (et non par celle des styles) afin de révéler toutes leur convergences et divergences sur le plan communicative et linguistique.¹

¹Molinié J. Le français moderne. Paris, 1991.p.76

Si le nombre des convergences qui réunissent ces interventions dépasse celui des divergences qui les rapprochent d'autres variétés fonctionnelles de la langue, le mode d'expression oratoire pourra être considéré comme un style langagier autonome.

Les difficultés concernant la définition du mode d'expression oratoire sont pour une large part conditionnées par la forme mixte, mélangée de la communication orale et de la présence d'un public que l'orateur contacte immédiatement ne sont pas sans influencer ce mode d'expression. De plus, l'intervention publique est d'une part, travaillée, soignée, redigée d'avance, mais, d'autre part, comprend une forte dose d'imprvu, d'improvisation qui est aussi intrérente à ce type de communication. C'est pourquoi il y a certes, une différence sensible entre un article et un conférence scientifique, un commentaire et une intervention politique, etc. Le critère essentiel pour définir le statut des modes d'expression dans la communication mixte n'est pas donc la présence des caractères communs avec un style, une étude approfondie de tous ces discours peut en rendre compte. Sans entrer en détail de notre argumentation, bornons-nous à signaler qu'il est peu probable que le mode d'expression épistolaire soit un style autonome dans le français contemporain. Il est plus judicieux, à notre avis, de considerer divers types de correspondance comme des genres à l'intérieur des styles langagiers dont ils se rapprochent le plus. Quant aux interventions publiques, elles présentent toutes beaucoup de caractères communs sur le plan communicatif (situationnel en premier lieu), compositionnels et proprement linguistiques.¹ Par exemple, une plaidoirie ou un réquisitoire au tribunal se rapprochent davantage d'autres intervention publiques que des documents juridiques. Selon toutes vraisemblance le styles oratoire subsiste encore dans le système des style langagiers du français contamporain. Les difficultés qu'on à définir le statut des modes d'expression épistolaire et oratoire s'expliquent par leur nature même, leur forme d'expression mixte, intermédiaire entre l'écrit et l'oral.

¹Molinie J. Le Français moderne, Paris1991.p.45

Mais il existe d'autres modes d'expression dont la nature communicative n'est pas mixte et dont le statut n'est point clair, non plus. Tout d'abord, c'est le cas de l'argot dont la place dans le système des styles langagiers du français est encore à préciser.

Traditionnellement, depuis des ouvrages de Charles Bally, leur distinction s'appuie en premier lieu sur la notion de correction; d'acceptabilité grammaticale, étant donné que dans le domaine du lexique il ya un mouvement permanent d'un mode d'expression à l'autre. Le style familier est différancié de la forme officielle de la langue parlée non par des critère socioculturels, les deux appartenants à un milieu suffisamment scolarisé, ayant assimilé la langue littéraire, mais par des facteurs purement situationnels qui caractérisent son emploi.

Le style familier est un mode d'expression quotidien, spontané, qui n'est pas spécialement travaillé car il est simultané (ou presque) à la pensée, il est employé dans une ambiance intime (amicale, familiale, etc.) Cela veut dire qu'une même personne recourt tantôt à une langue familière, selon les circonstances de l'acte communicatif, exclusivement. Mais, il est peu probable que cette même personne se serve du style populaire dans des circonstances aussi intimes que celles où elle à recours au langage familier se base, entre autres sur des facteurs socioculturels: le premier et propre, à la différence du seconde, à un milieu peu cultivé, ce qui n'exclut point l'emploi des éléments populaires dans le mode des expressions familiers, des éléments, mais non du style dans son ensemble. Selon le témoignage de Bally¹, le niveau culturel qui correspond à l'emploi du langage populaire se manifeste essentiellement dans certains écarts de la norme grammaticale, inadmissibles partout ailleurs, mais naturels dans ce milieu. Il est vrai que des linguistes contemporains, notamment D. Français², dont nous avons déjà évoqué le point de vue à ce sujet, trouvent que l'incorrection grammaticale n'est plus caractéristique de langage populaire.

¹Bally Ch. Traité de stylistique française, M. 2005.p.654

²Français D. Les argots, Paris 1968. Français parlé ou français populaire. Paris, 1973. p.65

Certes, lorsqu'il s'agit des cas limites, du type *de vous disez* au lieu *de vous dites*, nous sommes en présence des déformations morphologiques évidentes qui ne sont plus sans doute propres à ce style. Mais il existe bien sûr, une tendance à unifier les formes grammaticales, à simplifier la grammaire qui, en s'élargissant, peut entraîner des incorrections à ce niveau, des incorrections qui, pénétrant dans le style familier, finissent par être acceptées par la norme littéraire.

C'est bien le cas de l'emploi secondaire du futur proche (pour désigner toute action future) : il correspond actuellement à la norme orale toute entière parce qu'il est devenu fréquent dans le style familier et, de ce fait, il a pénétré dans la norme littéraire. Quant aux moyens lexicaux du style populaire, une partie d'entre eux peut être employée dans le langage familier, tandis qu'une autre partie y est apposée, en s'opposant du même coup à la norme littéraire. Ce qui unit dans ce domaine des styles familiers et populaires, ce sont les traits définis par leur spontanéité et leur emploi quotidien, lié à la vie pratique de tous les jours; d'une part, c'est la présence de clichés apportant l'uniformité lexicale, d'autre part, au contraire, l'apparition constate des moyens expressifs nouveaux dans la création desquels l'usage donne libre cours à son affectivité. Et c'est dans la seconde catégorie, en premier lieu, dans l'unités à l'origine desquelles on trouve une image et qui conservent leur forme interne, qui passe souvent la ligne de démarcation entre l'expression populaire et l'expression familiale. C'est que le style populaire contient en forte proportion des moyens lexico phraséologiques grossiers et vulgaires: tant que leur forme interne reste vivante, ils ne peuvent pas se propager au-delà les limites de l'expression populaire et argotique, franchir la barrière de l'acceptabilité lexicale en pénétrant dans le langage familier.

A part cela, le lexique du style populaire se forme parfois selon des modèles dérivationnels ayant une marque populaire et argotique. Ce sont avant tout formations suffixales **en-ouze,-ouse,-oche,-ingue, et-mard.**

Un trait distinctif général du style populaire, concernant la caractéristique communicative et proprement linguistique de celui qui l'emploie

est ce que D. François¹ appelle « l'absence de mobilité », « l'uniformité de niveau de langue » et qu'elle considère à juste titre comme sa propriété essentielle qui le sépare nettement du mode d'expression littéraire utilisé aussi dans les circonstances familières. Elle trouve qu'à notre époque « l'aculturation linguistique consiste pour une large part, à jouer avec désinvolture » sur le clavier des niveaux de la langue, à savoir adapter son niveau de langue aux composants de l'acte de communication.

C'est l'incapacité de passer aux modes d'expression appropriés aux facteurs communicatifs qui est à la base de l'absence de mobilité, de l'uniformité de parler populaire. Il est important de souligner que ces caractères sont propres à ceux pour qui le style populaire est un mode d'expression naturel et donc, unique, vu l'absence de mobilité attestée par D. François.

On voit de cet aperçu que les traits du style populaire qui l'opposent au style familier sont tous liés à l'attitude de ses usagers devant la norme de la langue ou la norme littéraire : soit ce sont des écarts de la norme littéraire (mots grossiers, vulgarismes, etc) soit un degré d'aculturation linguistique insuffisant, une assimilation plus qu'incomplète de la norme de la langue qui ne permet pas au locuteur de choisir un style approprié aux circonstances communicatives.

A partir de cette description, d'après style populaire nous essayons maintenant de définir le statut de l'argot. Est-ce une variété fonctionnelle particulière du français ou une mode d'expression qui n'a pas le statut d'un style autonome et qui se confond, en conséquence, avec le langage populaire?

Précisons d'abord que sous le terme d'argot nous avons en vue exclusivement ce qu'on appelle « l'argot commun » et non des codes fermés, des langues secrètes auxquels nous préferons, à la suite de Bally², appliquer le terme de « jargons ».

¹ François D. Les argots, Paris 1968. p.38.

² Ch Bally, Traité de stylistique française, M.2005.p.42.

En commentant ce dialogue, Charles Bally,¹ remarque : « Tout ceci est très grossier, mais en même temps d'une limpidité cristalline pour n'importe quel français ». Pour cette raison Bally Ch. qualifie ce mode d'expression de populaire et argotique et le rattache à une communication familière, en la différenciant des jargons. Ce point de vue nous paraît tout à fait bien fondé. En effet, la spécialité de l'argot ne se révèle qu'au niveau du vocabulaire et, ce qui est très important, n'intéresse que la marque symbolique des moyens d'expression, les types de formation, en particulier les modèles dérivationnels du lexique, étant les mêmes que dans le style populaire.

Quant à la marque symbolique des unités lexicales, son instabilité dans le domaine de l'argot et de l'expression populaire est telle que le passage de l'un à l'autre se produit beaucoup plus vite qu'ailleurs et les divergences des lexicographes y sont aussi particulièrement nombreuses.

Certains linguistes contemporains se rapprochent aussi de ce point de vue, en considérant l'argot comme un « surplus lexical » enrichissant la communication orale des variantes expressives et le plus étroitement associé au langage populaire (v..., par exemple, François², 1968)

Par exemple, les auteurs du «Dictionnaire du français « non conventionnel » qu'il s'agit d'un lexique ayant des marques différentes : « populaire », « argotique » et « très familier », ils écrivent qu'ils ne croient guère à la réalité d'une langue qui serait «l'argot ». Nous n'avons jamais quant à nous précisé-ils, que ce soit dans la vie ou dans les textes, rencontré une telle langue, mais seulement à l'intérieur d'un français qui est pour l'essentiel celui de tous, des éléments « non conventionnels : de syntaxe et de vocabulaire » la position des auteurs est bien nette : ils refusent à l'argot le statut d'un mode d'expression autonome. Et nous n'avons qu'à souscrire à ce point de vue.

Dressons maintenant le bilan : l'argot et le langage populaire forment un style langagier uni dans lequel on peut dégager une couche lexicale particulière,

¹ **François D.** Les argots. Paris, 1968. Français parlé ou français populaire, Paris, 1973. p.34.

² **François D.** Les argots. Paris, 1968.p.36.

étant en relation réciproque avec le lexique populaire et pénétrant graduellement dans le style familier. Cela ne concerne que l'argot commun, ou l'argot de ville . quant aux argots professionnels, ils se rapportent soit au style populaire, soit au style familier- en fonction du niveau culturel du groupe auquel ils appartiennent, sauf les argots secrets (tel l'argot des malfaiteurs ou l'argot des bouchers) qui présentent un caractère de jargons.

Ainsi l'expression orale et spontanée correspond à deux variétés fonctionnelles de la langue française :

- 1.Le style familier.
- 2.Le style populaire.

Dans la communication écrite on dégage :

3. Le style officiel.(administratif et d'affaires)
4. Le style scientifique.
5. Le style de la communication sociale et politique
6. Le style de la communication littéraire.
7. Le style de la publicité et des annonces.

L'écrit oralisé, où plutôt le psevdo oral comprend :

1. Le style des inversions publiques. (style oratoire)
2. Auelques genres qui résultent de la transposition de certains styles de la communication écrite dans l'expression orale, mais qui ne s'assimilent pas au style oratoire vu le nombre minime de caractères qu'ils ont en commun (par exemple, un compte – rendu oral dans une sphère administrative, une conférence scientifique, un programme d'actualités à la radio ou à la télévision,etc)

L'étude des styles langagiers est un des problèmes clés de la stylistique contemporaine, problème qui fait d'elle un lieu de rencontre avec d'autres domaines de recherches : théorie communicative du langage, linguistique du texte, théorie du discours, stratégies discursives, linguistique pragmatique. Mais la stylistique s'en distingue par l'approche qui lui est propre : les styles langagiers sont pour elle des variétés fonctionnelles de la langue nationale qui effectent sa

différenciation sociopsychologique et situationnelle, et non des discours clos, fermés sur eux-mêmes, caractérisés par traits uniquement formels.

Nous avons vu que le problème des styles langagiers est lié à l'étude de la valeur stylistique, des variantes et des synonymes, mais il ne se réduit pas à celle-ci car il découvre les deux aspects de la variabilité linguistique. La relation réciproque entre les variantes et les variations devient encore plus évidente dans le phénomène de la fonction stylistique que nous allons examiner dans le chapitre suivant.

1.2.Le langage populaire.

Outre les travaux cités dans le chapitre I, la tradition d'étude de l'argot et du langage populaire est assez développée : G.Molinié¹, L.Samoan, M.Cohen, P.Guirod et P.Merle², parmi d'autre . mais exceptionnellement, nous aurons recours à aus oeuvres de P.Bordieu et de françoise Gadet³ en particulier.

Selon une opinion largement partagée, il existe, à côté de la langue française standart, objet de la plupart des descriptions grammaticales, le français populaire ayant ses traits linguistiques propre, une capacité spécifique à organiser la signification, et qui serait parlé par les couches sociales défavorisées.

Décrire le français populaire serait donc tout naturellement dresser un inventaire des formes phonologiques, grammaticales et lexicales utilisées par des locuteurs pouvant être caractérisés comme populaire. Ou le trouve-t-on? Chacun va évoquer le tité parisien, Gabin dans Touchez pas au grisbi,⁴ certains films de Carné, les romans de Céline...

Des qu'il y a communauté linguistique, il y a variation. L'un des axes de celle-ci est d'ordre social et appose celui des classes aisées ou cultivées, dont les distinctions vont s'atténuant ou s'accentuant sous diverses influences.

¹ Molinié G.Le français moderne, Paris,1991.p.52.

² Merle P. L'argot, Paris,1996.p.64.

³ Gadet F. Le français populaire, Paris,1992.p.67.

⁴ Film du Jacques Becker, Touchez pas au Grisbi,1953p.12.

Le français tel que nous connaissons de nos jours et le fruit d'un long processus, parallèle à la constitution du royaume de France. Quant au français populaire, son histoire externe se confond avec celle du développement de Paris. Dès le XVIIe siècle mais surtout à partir du XVIIIe siècle, un langage populaire urbain commence à se distinguer des pabois des environs de Paris.

Après la révolution, il prend toute son empêcheur avec l'apparition d'un prolétariat quand Paris grandit et s'industrialise, avec un cortège de misère et de criminalité à la mesure de l'augmentation anarchique de la population.

Dès le milieu du XIXe, la langue populaire, qui s'est nourrie des vocabulaires professionnels et techniques, des pabois et des jargons de différentes populations marginales, est bien plus riche, plus abondante et plus imagée qu'elle ne l'était un siècle plus tôt.

Dans la période de calme sociale, le modèle de la bourgeoisie paraît plus attirant et la langue de l'élite influence du français populaire, alors que le contraire se produit dans les périodes agitées, tant que les Jones d'habitant dans les villes sont partagées, les usagers linguistiques se rapprochent, mais ils divergent quand s'accentue la division par quartiers (fin du XIXe). Le départ progressif des couches défavorisées vers le banlieues, qui se dessine à partir de la fin du 19^e siècle, ne fera qu'accentuer la division linguistique.

La prononciation est un autre domaine dans lequel les usagers identifient facilement des traits de langue parlée. Dans une langue comme le français, où la transcription des sons est parfois très éloignée de la valeur habituelle des signes graphiques (ainsi le graphème **oi** ne transcrit ni un [o] ni un [i]), on peut dire qu'il existe plusieurs « niveaux de prononciation », comme il y a plusieurs niveaux de langue.

D'un côté de l'échelle se trouve la prononciation dramatique du théâtre classique ou d'un discours de réception à l'Académie, avec de nombreuses liaisons et la prononciation de **e** muets internes normalement non prononcés etc. De l'autre côté de l'échelle se trouve la prononciation courante, marquée par des phénomènes comme l'absence de liaisons, l'élision de certaines voyelles, notamment des **e**

muets (je voulais), l'apocope (suppression du **-re** dans **quatre personnes** prononcé), etc. Ce sont des variations normales, « organiques », qui ne suscitent aucunement l'étonnement des francophones et ne sont en général pas transcrites dans la graphie (sauf éventuellement le cas de **e** muet, par exemple **j'veoulais**).

En plus de ces variations, il existe également des phénomènes qui sont propres à la langue parlée et qui en général ne sont pas transcrits dans la graphie, car, par définition, ils ne se réalisent qu'à l'oral. Par exemple la chute devant consonne **I** final du pronom (**il parle** prononcé **[iparle]**) est tout à fait courante en français (et très ancienne), mais elle est rarement transcrise; de même la prononciation courante de **quelque chose [kekʃoz]**,etc. Ce sont ces phénomènes qui donnent aux apprenants FLE l'impression que les francophones ne prononcent que la moitié des mots ou parlent très vite, ou au moins (affirmation fréquente chez les apprenants) que le français « appris à l'école » n'est pas celui que les gens parlent en réalité.

Si la langue maternelle de l'apprenant a une orthographe fonctionnelle, qui transcrit de façon quasiment phonétique la langue telle qu'elle se parle (ce qui est le cas du finnois ou, au moins dans le sens de la lecture, de l'espagnol), l'apprenant se trouve donc confronté à une double difficulté : Il doit apprendre à interpréter les graphèmes d'une manière différente de ce ce qu'ils suggèrent de prime abord (**oi** se lit **[wa]**), ce qui n'est pas une mince affaire, étant donné que les francophones eux-mêmes éprouvent des difficultés (comment lire correctement **quadrimoteur**, **zinc**, **sculpture**,etc?); Il doit en plus rétablir mentalement sous forme graphique des suites incompréhensible comme **[skid:iz]** avant de pouvoir les interpréter grammaticalement (**ce qu'ils te disent**).

Dans certains contextes, on transcrit ces variations typiques de la langue parlée: dans des romans, des blogs des forums en ligne, la bande dessinée,etc. Souvent ces transcriptions sont difficiles à interpréter pour les apprenants et peuvent provoquer des confusions au niveau de l'identification des structures grammaticales. Ces confusions sont encore aggravées par le fait que la transcription de ces formes à l'écrit est loin d'être standardisée. De plus, les

manières de transcrire peuvent varier au sein d'un même texte ou chez un même auteur , et être non cohérentes. On peut retenir d'abord deux principes généraux, exposés aux points suivants.

De même la suppression de **il** devant les formes simples du verbe **falloir** peut être transcrise par une apostrophe: ‘faut pas, ‘fallait, ‘faudrait, ‘faudra.

L'apostrophe peut être utilisée de façon plus ou moins cohérente: dans un même texte certaines suppressions seront marquées avec l'apostrophe, d'autres sans aucun signe (par exemple: **i'veut pas venir, mais faut pas le dire**) de nombreux exemples relevés montrent que l'apostrophe a pratiquement une fonction iconique de représentation de la langue parlée: de nombreux usagers ajoutent une apostrophe (considérément ou non) parce que pour eux elle est le symbole même de la langue parlée transcrise par écrit Par exemple dans **y' z'ont dit**, l'apostrophe après **y** est redondante). Il ne faut donc s'étonner de voir l'apostrophe utilisée un peu au hasard.

Vers une définition. On peut envisager deux modes de définition du français populaire : par une caractérisation de ses locuteurs (définition sociologiques),ou par une liste de ses traits linguistiques (définition linguistique). Linguistique ou sociologique, aucune définition ne se montrera satisfaisante .

Plan sociologique. Qui sont les locuteurs de la langue populaire? Suffit-il de dire comme le fait le Petit-Robert¹ qu'il sagit d'un langage « qui est créé, employé par le peuple et n'est guère en usage dans la bourgeoisie et parmi le gens cultivés? » Les réponses à cette question, apportées aussi bien par les locuteurs que par les grammaticiens, se caractérise par leur imprécision : les gens sans éducation sans culture, les gens du peuple, le menu peuple, la populace, la populo, la plibe, le vulgaire... ou, en des caractérisations spatiales, les gens de bas-fonde, des faubourgs, de la rue, de ruisseau, et plus récemment, des banlieus. Il nous semble intéressant de nous arrêter à cet aspect de perception et de perception

¹Le petit Robert, les dictionnaires Robert, Paris,1992.p.13.

et de catégorisation sociale. Les locuteurs d'une communauté manifestent une capacité spontanée à classer. De même qu'ils évaluent la physique, les vêtements, la tenue, la voix, les goûts de leurs congénères, ils hiérarchisent les productions linguistiques, par exemple en attribuant à un locuteur le jugement de populaire.

Ils produisent aussi des rationalisations sur cette perception (paresse articulatoire, simplicité, syntaxique, pauvreté lexicale, monotonie, maladresse...); Ils produisent aussi des rationalisations sur cette perception (paresse articulatoire, simplicité, syntaxique, pauvreté lexicale, on a vu ce qu'elles recèlent d'imaginaire. Bien que populaire y oscille entre établir par le peuple et pour le peuple, et même éventuellement à propos du peuple, elles sont toutes relationnelles, définies par rapport à ce qui ne saurait relever de cette épithète, dont d'ailleurs il est parlé sans spécification : la culture (la vrai), la littérature (la grande), la médecine (la spécifique), la langue (la normée)...

L'effet populaire du français populaire provient certes de quelques traits spécifiques, mais surtout de l'accumulation de traits stigmatisants, du franchissement d'un seuil en deçà duquel ceux-ci ne sont pas perçus : devant une variation continue, l'auditeur réagit de façon discrète.

La prononciation du français populaire. Nous commencerons par le plan de la prononciation, le plus révélateur. Après quelques instants d'écoute, et avant l'apparition de traits syntaxiques ou lexicaux caractéristiques, la seule prononciation aura déjà permis de reconnaître un accent populaire. C'est la conséquence du nombre limité des traits phonologiques, comparée à celui des phénomènes syntaxiques ou des termes du lexique : la recurrence des traits déclassants est très supérieure à ceux qui se manifestent aux autres niveaux.

Les assimilations. Quand deux consonnes ou plus se succèdent, soit de façon naturelle à la jointure de deux mots dans la chaîne, soit par suite de la chute d'un **e muet**, le français soigné tente de maintenir l'autonomie articulatoire de chacune. Mais le français courant, familier et populaire pratiquent des assimilations, dont la fréquence et la force s'accentuent dans le français populaire.

Assimilation de sonorité : quand une sonore est suivie d'une sourde, elle s'assourdit (je pense pas se prononce [p a n p e]; quand une sourde est suivie d'une sonore, elle tend elle-même à sonoriser ([bordemat] pour bosse maths) ; devant les sonores non phonologiques (**l,r,m,et n**) la consonne sourde qui précède tend à se sonoriser. Assimilation de point d'articulation , surtout sur les consonnes d'avant. Elle est caractéristique d'une langue familière, très relâchée, ou du français populaire : [**wik,mpo**] pour dimanche soir.

La liaison. En français populaire, il n'y a guère que liaison obligatoires qui soient toujours effectuées. Les liaisons facultatives sont rares, seules apparaissent parfois les moins exceptionnelles d'entre elles (dans une minute quand il part) Ce n'est donc pas par la présence ou l'absence de liaison que l'on pourra caractériser le français populaire, mais plutôt par les fautes, dont nous chercherons la logique. On signale avant tout les fausses de liaisons, généralement explicables par analogie : velours (fausse liaison en **-z-** et cuirs (fausse liaison en **-t-**) Celle-ci n'apparaissent qu'en contexte de relative surveillance sociale, et correspondent à un processus d'hypercorrection : moi **Z** aussi, il faudra **t** aller, je suis **t** éreinté, les inscrits et les non **Z** inscrits... Elles sont senties comme suffisement éclatantes pour être corrigées par le locuteur qui en prend conscience.

Morphologie. Les verbes français sont traditionnellement classés en trois groupes : 1^{er} groupe, les verbes en-**er** sont la grande majorité des verbes français, la seule classe véritablement productive; 2^{ème} groupe, les verbes en-**ir**, sont au nombre d'environ 300, et constituent une classe faiblement productive ; 3^{ème} groupe, réunissant les verbes qui n'entrent pas dans les classes précédentes, au nombre d'environ 150.

La modification des flexions produit par exemple : *mouler le café, agoniser d'injures, cuiser, lotisser, mouver, s'assir, visionner, réceptionner...* Si certains demeurent des fautes, les deux derniers se sont imposés, avec des sens distincts de ceux des verbes voir recevoir.

La deuxième procédé à l'oeuvre depuis l'ancien français, consiste à remplacer un verbe régulier : entourer au lieu de ceindre , tomber au chuter pour choisir...

Le développement de locutions verbales répond aux mêmes causes : *faire frire, pour frire, être nuisible pour nuire, avoir peur pour craindre...*

Les niveaux verbes créés appartiennent toujours au premier groupe, par exemple par l'adjonction d'un-t-après un nom ou un adjectif : *zyeuter, siroter, gagater* (*devenir gaga : il gagate devant les febés*) C'est aussi la régularisation du paradigme qui se montre décisive dans la tendance à la réduction des alternances entre forme longue et forme brève.

C'est le cas pour les alternances entre **e muet** et voyelle intermédiaire, et entre semi-voyelle et zéro : *il empaquete, j'acheterai*. La chute d'un **e** muet peut entraîner la naissance de formes dont la graphie entérine la divergence, comme *becter* (je becte), où disparaît le rapport initial à *becqueter*.

L'apostrophe. L'apostrophe est abondamment utilisée pour indiquer une lettre supprimée:

L'patron=le patron

I'dit=il dit

P'têt'=peut-être

Les temps. Le français populaire a réduit le nombre des temps : le passé simple a pratiquement disparu de l'usage oral et ses rares emplois sont souvent fautifs ; il s'enfuya, il conquérit : passe anférieur et conditionnel complètement.

Il existe un usage affectif de l'imparfait, souvent donné comme populaire, mais qui est surtout familier et destiné à l'adresse, à des enfants ou à des animaux : *il avait mal à son doigt le bébé*. Il est souvent couplé au pronom on : on avait bien mangé sa pâtée. Le futur est bien intégré système, malgré ces difficultés de sa formation. On réduit la variété des formes en *-erai, -irai, ou -rai, j'allerai...* Les futurs des verbes en *-ayer* et en *-oyer* sont fréquemment formés avec un yod : je paierai et il aboiera prononcés [pyre], [abwqjra], et ceux de la deuxième conjugaison peuvent se prononcer avec une géminée.

La difficulté de conjugaison est, avec la tendance à l'analyticité, un facteur qui favorise la concurrence du futur périphrastique, qui présente tous les vantages d'une locution verbale (l'eau va bouillir)¹

Les temps composés ne posent pas de problème, dans la mesure où ils sont faciles à former (sauf en cas participe passé irrégulier)

La seule difficulté provient de la répartition entre les auxiliaires avoir et être, difficile à établir dans l'usage normé, l'usage populaire manifeste un certain flottement, ou généralise l'emploi de avoir (*j'ai resté toute la semaine au lit*), surtout avec les verbes pronominaux (*je m'ai trompé, elle s'a donné un coup*), ou encore généralise l'exploitation sémantique de la distinction; avoir exprime une action passée, et être l'état résultant de l'action antérieure (*il a divorcé en face de il est divorcé*), opposition qui peut être étendue à il a mouru en face de il est mort.

Utilisation de certains adverbes comme adjectifs qualificatifs (*trop, pas mal, bien, etc.*)

Elle est trop, cette fille!

Ce film est trop, trop, trop bien!

Le resteau était pas mal.

En plus , comme si c'était déjà pas assez, des voisines géniales (enfin, presque toutes)

Ce prof, c'est vraiment quelqu'un de bien.

L'utilisation des adverbes *bien sûr, peut-être, évidemment* conjointement avec **que** en tête de phrase:

Bien sûr que je t'aime! (langue écrite: Tu sais bien que je t'aime).

Peut être qu'on viendra.(langue écrite: Nous viendrons peut-être.

Peut-être viendrons nous).

Evidemment qu'il a raison. (langue écrite: Il est evident qu'il a raison).

Certains conjonctions ou locutions conjonctives s'emploient dans la langue parlée et sont exclues de l'écrit soutenu.

¹ **Gadet F.** Le français populaire, Paris, 1992.p.56

Vu que	langue écrite:	étant donné que
Ce n'est pas que	langue écrite:	non que
Ce qui fait que	langue écrite:	si bien que
Pour pas que	langue écrite:	de peur que.

Le nombre. Les pluriels connaissent deux paradigmes : le cas général, où le pluriel est à l'écrit en-s et à l'orale non marqué (sauf liaison, obligatoire avec l'article, mais facultative rare, donc non fixe en français populaire, avec l'adjectif), et les formes en- al, et en –ail qui font leur pluriel en – aux.

Les deuxièmes cas, bien qu'il constitue une exception, est bien intégré dans le système, et généralement respecté, car les noms et adjectifs concernés sont très nombreux. Les écarts (des animaux) sont rares.

Après la Révolution apparaît une nouvelle figure de criminel dont Vidocq, policier-bagnard, a laissé une description détaillée du lexique de l'argot.

Le chef – d'œuvre de cette littérature argotique est l'*Assomoir* de Lola (1876) avec ce dernier, le bas-langage- on dit désormais l'argot des ouvriers, des faubourgs accède à la dignité de moyen d'expression littéraire, l'œuvre étant, selon l'auteur lui- même, un « travail philologique. »

1.3. L'argot.

Charles Bally¹ considère l'argot comme une forme exagérée du langage familier un réunissant ainsi le langage populaire et l'argot dans une catégorie stylistique qu'il oppose au jargons.

A la suite de Charles Bally nous parlons de l'argot commun et non des codes fermés, des langues secrètes. En plus les mots argotiques publiés dans les

¹Bally Ch., Traité de stylistique française. M . 2005.p.12.

dictionnaires perdent leur signification cryptique et passent alors dans le champs populaire ensuite familier. Il existe trois voies d'enrichissement de l'argot.

La néologie de sens ou les procédés sémantiques et la néologie de forme ou les procédures morphologiques et les emprunts. La différentiation et l'interpénétration des couches sociales a entraîné le décloisonnement des divers argots spécialisés, dont le vocabulaire est devenu un bien commun, tandis que les parlers populaires des grandes villes, appelés autrefois « bas-langage », se meut en argots modernes soumis aux changements accélérés de la société.

La pègre, son organisation, ses moeurs et son langage ont de tout temps exercé une véritable fascination sur le bourgeois, à travers une littérature dont le roman et la poésie picaresques, qui fleurissent en Espagne aux XVII^e siècle, constituent l'expression la plus originale et la plus achevée.

En France, trois grands thèmes, d'ailleurs souvent imbriqués, forment la trame de cette littérature argotique.

L'argot est la langue spéciale de la pègre ou plus exactement, à l'origine, celle des gueux ou mendians professionnels, puis celle des voleurs, tricheurs, escrocs de tout genre.

L'argot-on a dit d'abord le jargon-est la langue d'une confrérie secrète. Mendians et voleurs étaient, en effet, groupés en bandes organisées sur le modèle des anciennes corporations avec leur hiérarchie, leurs cérémonies, leurs règles et le langage propre à toute activité spécialisée.

Enfin, une littérature du crime et de la violence constitue le courant de loin le plus fort avec la presse et le cinéma, le thriller. On peut considérer l'ensemble de cette littérature comme une véritable catharsis des innombrables pressions qu'exercent sur nous la société, le travail, la famille.

Le crime est, avec l'espionnage et la fiction scientifique, une des formes modernes de l'épopée et du roman d'aventures. L'argot devient une adhésion à un idéal mystique de virilité, de «régularité», qui exalte la violence, la loyauté à l'égard du groupe, la punition du traître et surtout la lutte contre la société. Le thriller n'est pas une description, mais un langage par lequel s'expriment les

aspirations et les revendications d'un individualisme brimé et refoulé. C'est pourquoi l'argot assume souvent une fonction expressive; il est le signe d'une révolte, un refus et une dérision de l'ordre établi incarné par l'homme que la société traque et censure. L'utilisation de l'argot est une façon de contourner les tabous instaurés par la société. Le langage courant témoigne d'une certaine retenue à évoquer certaines réalités explicitement .

L'argot, mais aussi le langage familier, permet alors de désigner ces réalités par un langage détourné, dénué des connotations immédiates liées aux mots du registre habituel. Cela explique que le lexique argotique soit particulièrement riche dans certains domaines comme la sexualité, mais aussi *la violence, les crimes et la drogue*.

Cette fonction de contournement des tabous utilisée par l'argot commun dans le premier cas, par la pègre dans le seconde. Non plus la simple peinture d'un milieu exotique et pittoresque, mais le mode d'expression d'une sensibilité.

Sur l'existence, l'origine et la nature de ce jargon, les premiers renseignements précis nous sont fournis par les archives du procès des Coquillards, tenu à Dijon en 1455. Il s'agit d'une bande organisée à laquelle appartenaient plusieurs compagnons de Villon et, sans doute, le poète lui-même.

Les archives du procès – retrouvées au cours du XIXe siècle – constituent un admirable roman policier où tout est déjà en place : le tenancier indicateur de police, le mouton, le faux frère qui lâche le morceau en échange de son impunité, etc. ; sans parler de scènes savoureuses comme cette descente dans la maison publique, où les compagnons sont surpris dissimulés dans les coffres des fillettes. Mais le principal intérêt du procès réside dans les révélations sur l'existence d'un «**langage exquiz**», langue secrète dont l'un des accusés révélera une centaine de termes.

Les actes du procès nous en ont conservé la liste et plusieurs ont survécu jusqu'à nos jours: **gaffes, sergents; feuillouze, bourse; caire, argent; auber, argent; galier, cheval; ruffle, feu; serre, main; anse, oreille; quilles, jambes.**

Largot est donc une forme particulière du jargon, et ce dernier est la langue spéciale d'une corporation, mais une corporation illégale, les principales de ces associations secrètes étant à l'origine des confréries de mendians et des bandes de voleurs.

Tout corps de métier a sa langue spéciale née de ses instruments, de ses techniques, de ses activités spécifiques. Et tel est le cas des voleurs, joueurs, mendians etc. ; mais ici, le caractère illicite de ces activités a entraîné la formation d'un langage secret.

Nous avons donc aucune raison de mettre en doute ce double caractère de largot et, en tout cas, de l'argot ancien.

Que les conditions aient changé depuis lors, cela est évident. L'argot reste cependant dans une large mesure un mot secret de communication entre tricheurs, prisonniers, compères, etc. De même, avec ses activités cloisonnées, ses caïds et leurs lieutenants, leurs territoires, leurs rivalités, etc., le milieu est l'héritier d'une ancienne organisation corporative. Cela est inscrit dans les faits et plus encore dans le langage.

Les noms argotiques du policier relèvent du même principe, avec cette fois ci différentes matières de sens et de forme. La première est fondée sur l'image du policier qui glane des renseignements comme un poulet picore des grains. Elle explique donc le paradigme suivant : un perdreau (devenu en verlan drauper), un piaf, un poulardin, un poulman, une hirondelle, la poulaille, la maison poulaga, la volaile, un rocco.

La seconde matrice concerne les policiers en uniforme, enquête d'indices, il y a les policiers en uniforme supposés avoir des manières brutales; ce sont des cognes (ils cognent), des bourres (ils vous bourrent de coups)

Les domaines de l'argot. A coté des procédés argotiques jouant sur le sens il y a tout l'univers sémantique auquel fait référence l'argot : certains signifiés n'ont pas de signifiant argotique tandis que d'autres en ont de nombreux. Sur les quelques centaines d'entrées françaises on trouve un grand nombre qui n'ont qu'une ou deux traductions en argot.

C'est par exemple le cas de certains noms de nationalité (*tune pour tunisien, porto pour portugais, amerloque ou ricain pour americain, etc*).

Prenons un exemple, celui du vocabulaire de la drogue. De façon générale, la drogue est en argot la came (terme issu, par apocope, de camelote) Mais derrière ce mot générique, il y a tout un champ sémantique extremement précis.

Les verbes pour désigner le fait de se droguer sont eux aussi variés : *chnoufer, se camer, se défoncer* ont un sens général (prendre n'importe qu'elle drogue), *se chouter, se fixer ou se piquouser* s'utilisent lorsqu'on attend de la drogue par injection (*en général d'héroïne*), *se doper lorsqu'on attend de la drogue une amélioration de nos performances* (*en particulier, mais pas seulement sportives*), *se spuder lorsque l'on prend des amphétamines, etc.*

Les images de l'argot.

Pierre Guiraud¹ voyait dans l'argot trois types de lexique : un vocabulaire technique, en relation avec les pratiques et le mode de la vie de la pègre : un vocabulaire secret « né des exigences d'une activité malfaisante et disposant de moyens de créations verbales originaux » ; et un vocabulaire « argotique » enfin, anciens mots, secrets qui « survivent à leur fonction première comme un signum différentiateur par lequel l'argotier reconnaît et affime son identité et son originalité. »

En 1965 pour Pierre Guiraud¹ « le français populaire » est une parlure vulgaire, langue du peuple de Paris dans sa vie quotidienne. On retrouve dans cette définition la localisation déjà adoptée par Henri Bauche qui avait effectué son enquête à Paris mais aussi son appréciation méprisante « parlure vulgaire » qui laisserait entendre que le mot « peuple » ne signifie pas encore « population » et qui conserve son caractère péjoratif de classe intérieure, la basse classe opposé aux classes supérieures cultivées et de bon ton.

Quand les mots d'argot sortent de leur domaine (il ne s'agit pas seulement de l'argot des malfaiteurs mais aussi de celui de milieux fermés qui désirent

¹Pierre Guiraud. Le français populaire.M.1997.p.33

conserver la cohésion du groupe), ils entrent alors généralement plutôt dans le champ populaire que dans celui de la langue, disparaissent même par manque de fonction ou se maintiennent encore quelque temps de façon ludique dans le lexique d'une classe prétendument cultivée. Paraz qualifiait d'argot créer des mots toujours été une nécessité et pour les jargons de métiers un besoin.

Ces mots d'argot y compris parfois les mots nés de la mode sont la partie vivante de la langue française.

Leur sens peut évoluer, ils peuvent mourir parce qu'ils ont fait leur temps, qu'ils sont tombés dans l'oreille des sourds ou qu'ils ont été par de nouveaux venus. Mais ces mots après leur mort figurent encore dans les dictionnaires.

D'où ces discussions interminables entre amateurs d'argot, qui sont de vaines querelles de générations. « Il n'y a pas écrit (Ray) Raymond Queneau¹ plus puriste que l'argotier. L'argotier trouve toujours plus argotier que lui. Chacun trouve artificiel l'argot de l'autre mais ces biens ainsi que naît l'argot ». Trois générations peuvent vivre sous le même toit sans se comprendre.

Ce sont ces mots disparus qui ont donné le plus tracas dans l'établissement de ce dictionnaire. Déjà dans la « Chanson des Gueux », Jean Richepin distinguait un « argot classique », et « un argot moderne » de 1876.

Tout le monde n'a pas l'expérience de Ginoc, « le tueur de mots » de la vie mode d'emploi de Georges Perec. Il est toujours difficile de retirer un mot d'un dictionnaire, qui rend le mot obsolète.

L'introduction des mots nouveaux pose moins de cas de conscience. Or, la langue se fait et se défait non seulement avec des mots nouveaux, des inventions, de travaux plus ou moins heureuses de la mode mais aussi avec des redécouvertes, des repentires, des remords, pourrait-on dire; d'avoir laissé tel ou tel mot vieillir et mourir. On sait jamais comment les rennaissent.

La littérature, le roman contrairement à ce qui il serait si simple de croire, n'en sont pas toujours les causes les mots reviennent dans les paroles qu'échangent

¹ Queneau G. L'argot, Paris, 1955. p.45

les hommes et ce qui miraculeux, c'est ce que ces mots jamais entendus ni lus à proprement parler inouïs, les mots sont immédiatement saisis , compris et adoptés par ce qui les entendent pour la première fois. Ce qui prouve bien qu'on avait eu grand fort de les écarter.

Il nous a fallu pourtant omettre un grand nombre de mots figurants dans les dictionnaires d'argot classique. Il faut croire que ces dictionnaires cèdent souvent à tentation du pittoresque car se sont des mots que nous n'entendons plus. Le cas du « grisbi » (mot d'argot ancien remis à la mode par un roman d'A. Simenon) est assez rare et il semble être plus vite entre dans les dictionnaires et la langue parlée.

Pour élaborer un parler qui lui est propre, un groupe social a recours à différents moyens. Le plus important est *lexical* : on associe d'ailleurs généralement l'argot uniquement à un vocabulaire particulier. Cependant, il peut y avoir également une modification de la *syntaxe*, même si elle est d'une bien moindre importance.

En fait, l'argot est toujours connu pour son vocabulaire, mais cela ne signifie pas qu'il suit les règles syntaxiques, grammaticales, phonétiques, pragmatiques... de la langue standarde. La formation des phrases, la prononciation, l'intonation, la gestuelle... sont très différentes de la norme officielle et participent donc à la distinction du groupe. Néanmoins, les procédés autres que lexicaux utilisés par l'argot ne lui sont en général pas propres : il s'agit généralement de caractères du langage familier ou populaire.

Quant aux procédés d'élaboration lexicale, ils sont de deux types : soit sémantiques (modification et jeu sur les sens des mots), soit formels (création ou modification de mots). Lorsque l'élaboration lexicale est formelle, on assiste souvent à une déconstruction du langage courant : l'argot déforme, mélange, déstructure, découpe... les mots et enfreint les règles. Cette déconstruction laisse transparaître la volonté du groupe social de se démarquer en rejetant la société établie.

A l'inverse bien des mots qui traînent au café, à la cantine ou sur le chantier tardent à s'y faire accepter. Ce serait enfin une autre erreur de croire que les mots populaires ont tous une signification précise : c'est l'argot qui est une langue artificielle mais non le français parlé, familier ou populaire qui adopte parfois pour leur seule sonorité et leur verve et en modifie ou en détourne le sens. En indiquant l'étymologie serait prendre le risque de détourner l'attention de leur sens actuel.

Chapitre II

Les dialogues dans le roman de A. Lanoux : « La classe du matin »

2.1. Caractéristique du français parlé.

Les dialogues dans le roman c'est la stylisation du langage parlé, et pour procéder à l'étude des dialogues il est nécessaire de donner la caractéristique au français parlé.

V.G. Gak¹ remarque, à juste titre, que si dans les autres langues le sens de l'énoncé se compose du sens de ses éléments, en français parlé, au contraire, très souvent le sens des éléments découle (dépend) du sens de l'énoncé. C'est pourquoi il est souvent difficile de comprendre un message oral en français. Cela peut paraître paradoxal, - continue V.G. Gak, mais il est plus facile de parler français que de comprendre cette langue. (Gak, p.158)

Au niveau lexical le français familier affectionne quelques procédés de la formation des mots nouveaux. En premier lieu c'est la suffixation à l'aide des suffixes diminutifs *-et*, *-ette*, *-ot*, *-otte*: *maison* → *maisonette*, *jardin* → *jar-dinet*, *frère* → *frérot*, *main* → *menotte*. Les mêmes suffixes servent à former les adjectifs diminutifs: *propre* → *propret*, *pauvre* → *pauvret*, *pâle* → *pâlot*, *petit* → *petiot*. La langue française parlée se caractérise présentement par les traits suivants de son vocabulaire :

1. Elle emploie beaucoup de vocables pittoresques (métaphore, lexique familier, populaire, argotique)
2. Elle crée constamment de nombreux mots de circonstance qui ne connaissent le plus souvent qu'une existence éphémère.
3. Elle use d'un nombre impressionnant de termes étrangers, dans leur majorité de provenance anglo-saxonne.
4. Elle emploie côté à côté dans tous ses styles, sans l'argot, des mots savants et des mots de la tradition populaire.

¹ V.G. Gak. La classe du matin, dialog.p.158.

Le mélange des éléments savants et des éléments populaires est devenu peut-être le trait dominant du lexique parlé.

Les radiodiffusions de tous bords , la télévision, la presse, les périodiques de tous formats rivalisent d'ardeur à déverser pour ains : dire des tonnes de vocables savantissimes dans l'expression de tout le monde. L'usage de plus d'un de ces termes procéde certainement du langage orale plus que du langage parlé, mais il ne tarde pas à ce muer en langage parlé. Comme nombre de sujets parlants, plus ou moins consciemment , donnent une sorte de préférence aux vocables qui sortent de l'ordinaire et font plus « savant » ces mots se multiplient au point d'évincer des termes qu'on aurait crus profondément enracinés.

L'ouvrage d'Aurélien Sauvageot¹, français écrit, français parlé sera pour les professeurs d'un secours précieux, dans la mesure où l'auteur réussit sans effort apparent à s'installler dans une problématique largement ouverte à toutes les données du français contemporain tel qu'il s'inscrit dans la pratique réelle, écrite et orale, de la civilisation français d'aujourd'hui, sans pour autant imposer à ses lecteurs un méta-langage dont ils pourraient ne pas être familiers, sans non plus céder aux facilités de la vulgarisation. « Les remarques et les réflexions qui suivent... visent à présiser quel est l'état actuel de notre langue, quels sont ses points vulnérable et quelles sont ses ressources nouvelle en voie de développement... » La justification d'un tel projet se trouve dans affirmation préalable selon laquelle, par suite d'un enseignement du français qui repose presque exclusivement sur les textes littéraires et débouche au mieux sur la stylistique, « un français cultivé ne sait pas en réalité ce qu'il fait quand il s'exprime dans sa langue maternelle » D'où le danger d'une total absence de contrôle par les usagers d'une langue en état d'évolution accélérée depuis quelques décennies. « Alors il y a encore un demi-siècle la langue parlée ne faisait pas concurrence à la langue écrite, il n'en est plus de même aujourd'hui. Mais comme

¹ Sauvegeot An, Analyse du français parlé, français écrit, Paris, larousse,1962. p.45.

les missions prises en charge par la langue parlée exigent des moyens d'expression équivalents à ce qui sont utilisés par la langue écrite, on en est venu à transposer de l'écrit en parlé. » Une telle transposition entraîne des réaménagements de la structure profonde de la langue, un divorce de plus en plus sensible entre le français canonique des grammaires scolaires en usage et la réalité.

L'examen de cette ensemble de phénomènes fait l'objet de français écrit, français parlé. L'inventaire auquel il procède est révélateur des modifications en cours comme des ressources nouvelles que la langue française parvient à mettre en œuvre. Il n'est pas question, dans le cadre d'une note aussi brève, d'accompagner A. Sauvageot dans cette patiente et précise investigation. Tout au plus pourra-t-on souligner deux caractéristiques de son travail.

L'appel constant à l'expérience directe des sujets parlants, écrivants. Le livre fourmille de référence à la presse, à la radiodiffusion, à l'enregistrement sur bande magnétique. C'est à partir de là que sont mis en évidence les ébranlements et le réaménagement des structures de la langue. On montrera par exemple comment le français moderne parvient à se libérer de la servitude que lui imposait l'ordre des mots par la mise en œuvre d'une gamme variée de procédures de rattrapage, libérant davantage « l'inspiration » du locuteur; ou encore on dégagera la tendance à la substitution dans l'articulation du discours parlé des moyens modulatoires aux moyens grammaticaux.

Le souci d'être résolument pédagogique en évitant le recours à une terminologie très spécialisée ou à des formalisations devant lesquelles des lecteurs non préparés risquerait de capituler. L'auteur n'en renonce pas pour autant à des études pénétrantes ouvrant logiquement sur des procédures d'analyse transformationnelle. On citera entre autres une fine « analyse du mot » susceptible de nombreux développements.

Aurélien Sauvageot conclut son enquête par un certain nombre de réflexions portant sur la défense et l'illustration de notre langue dans le monde contemporaine. Certes, on peut ne pas toujours le suivre, notamment quand il révèle une certaine nostalgie du rayonnement de la langue appuyé sur la force des

armes françaises, mais on partagera son exigence de renouvellement pédagogique et son souci de voir enfin créer les institutions les plus aptes à veiller sur l'usage du français. En ce sens, son ouvrage constitue une contribution intéressante à cette entreprise dans la mesure où il apparaît comme une propédeutique excellente au renouveau nécessaire de l'étude et de l'enseignement de la langue. Complétée par la lecture des procédés expressifs du français contemporain qui lui est entérieur, plus systématique mais de semblable inspiration, la connaissance de ce petit livre est à bien des égards indispensable pour qui veut accéder aux plus récents travaux.

Le choix de ces termes s'est fait au gré de l'inspiration du moment. C'est que le parlé, de par sa spontanéité même et à cause des conditions dans lesquelles il se réalise, ne permet pas au parleur de prendre son temps pour se décider en faveur de tel ou tel vocable plutôt que de tel autre.

Toute systématisation exige du temps, de la reflexion, augment l'effort à produire pour préconstruire l'élocution. Mais on est pressé, traqué même par l'horaire. La communication qu'on à faire devant le micro en particulier doit être achevée avant que l'aiguille fatidique ait tourné. On profère donc le terme qui vient le premier à l'esprit et on l'insère vite dans la suite des mots qu'on est en train d'assembler mentalement avant de pouvoir les extérioriser par la prononciation.

De pareilles, pratiques ne peuvent entraîner qu'à confondre les styles, souvent même à produire les constructions hybrides et enfin à commettre des cascades de ratés ou de fautes caractérisées, comme nous le verrons plus loin.

Autre chose est l'étagement des styles dans le cas où parleur reste maître de ses moyens. Les énoncés : Il faudrait élucider cette affaire. Il foudrait éclaircir cette affaire. Il affaire tirer cette affaire au claire. Il faudrait tâcher d'y voir claire dans cette affaire, ressortissent à des styles différentes, le premier énoncé étant d'un style châtié, mais abstrait, le seconde déjà plus accessible à tous, le dernier déjà familier. Ici, dans les exemples choisis, c'est le verbe qui a décidé du ton de l'énoncée. C'est que la présence ou absence d'un seul vocable suffit parfois à changer l'allure d'une expression même banale.

Il paraît très grand! Il a l'air très grand! Il fait très grand, ou :

Sa télévision s'est dérangée! Sa télé s'est s'est déglinguée etc. On ne dit pas à un auteur. J'ai lu votre bouquin, ou attend qu'il soit parti pour désigner ainsi son livre.

Des considérations de toutes sortes interviennent dans le choix des styles parles et elle, ont été décrites si souvent, et dans tant de langues, qu'il est superflu d'insister davantage sur ce facteur dont l'importance saurait pourtant être exagérée. Mais qu'il s'agisse de mots pittoresques, ce qui caractérise le parlé, comme nous l'avons rappelé, c'est que beaucoup de ces vocables sont souvent fabriqués par le parleur pour les besoins de la cause, quelquefois même presque instinctivement :

On a eu droit à des rediscours et à des re-débats- Le ravivage de la Flame.¹

-La déchumanisation des administration². -Nous ne voulons pas doctriner notre position.³ Ce dernier « néologisme » a été traduit le lendemain dans la presse par « ériger en doctrine »etc. On le voit, le parleur est aux prises avec la phrase qu'il veut prononcer et qu'il faut d'abord construire un autre pour le remplacer. Le même jour, on a pu entendre : « Il faut le desobstiner. Le plupart de ces créations ne surgissent qu'une fois pour disparaître ensuite à tout jamais, mais il en est quelques-unes qui resoivent un accueil favorable, sont reprises, répétées, diffusées et finissent par s'installer dans la langue ». Le comportement des parleurs est passablement différent selon les milieux où ils vivent , selon aussi leur degré d'instruction et leur caractère individuel.

Les personnes qui ont reçu l'instruction, surtout littéraire répugnent à fabriquer des mots d'occasion. Les plus cultivés parmi elles ont scrupule à se servir des nouveautés qu'elles rencontrent et ne manquent pas de vérifier dans quelques dictionnaires si le mot s'y trouve consigné. A plus forte raison s'abstiennent- elles de fabriquer elles- mêmes de nouveaux vocables.

D'autres, moins timorés, s'emparent de ce qui a été appelé les « mots dans le vent » et en use à fort et à travers. D'aucuns, enfin, sous l'empire de la nécessité improvisent des mots nouveaux qui ne sont pas toujours heureux.

¹ Télsoir. 20h.12-11-1970. p. 45.

² Europe 13h. 22-06-1970 p.65.

³ Premier ministre, radiofusions et télévision. p.54.

Ainsi, pour rendre le mot russe *lunaxod*, le journaliste pris de court a lancé un auto lune qui n'est pas précisément très clair et qui n'a pas été repris dans la suite. Auparavant, le même néologisme russe avait été traduit en *lunambule* sans que ce terme ait été retenu lui non plus.

Ces deux tentatives, l'une improvisée et l'autre probablement issue d'une écrivent et qui pensent plutôt écrit que parlé sont presque toujours portés à proposer des néologismes obtenus à partir d'éléments grecs ou latins, quand il ne s'agit pas d'un mélange plus ou moins parmonieux de latin et de grec. C'est généralement à un ou plusieurs étages en dessous que surgissent les mots nouveaux de frappe française. Ils sont le plus souvent des termes de la vie quotidienne et beaucoup sont avant tout « expressifs » ou « pittoresque » :

Nous avons eu pas mal de «crachotis » (dans appareil)

-Il aime teuf-teufer (rouler bruyamment en auto)

-il y a beaucoup de gens qui estivent à Nice etc.

Certains de ces vocables connaissent une grande fortune, au moins momutanément : *se défouler, se décontracter, s'est gratiné, un procès-bidon etc.* L'argot y apporte sa contribution, mais si les locution ou les termes qu'il répand ont plus ou moins de truculence la décantation l'opère très vite et les expressions les plus « spécifiques » ne se maintiennent pas. Un témoin, interrogé par un reporter a pu, par exemple, à l'occasion de l'incendie d'un paquebot, dire : *Toutes les voitures ont été cramées, mais un instant après il a répété : Ma voiture aussi a été brûlée.*

Il n'en demeure pas moins que des termes tels que **riffi, fric-frac, casse** etc. s'entendent et même se lisent sans que puisse prévoir si ces termes resteront ou disparaîtront.

A coté des pédagogismes, plus ou moins réussis, ou entend de tous côtés des mots étrangers, tantôt ajustés à la prononciation française, tantôt émis en émitant plus ou moins approximativement la prononciation de l'original. Ces emprunts sont presque exclusivement de source anglo-américaine :

-On paie cash-On prend charter.

-*On vole charter ou -On vole sur charter -On a aperçu des flâches au-dessus de la coque. –On nous a parlé des épreuves les plus attractives (pour attrayantes- on va au shopping center -On s'est arrêté après quatorze heures de négociations non-stop (europe 1.13h. 16-3-1971)*

-Il n'est question que du leadership de l'Amérique, de marketing, de suspense, de planning etc.

La langue parlée recourt aussi à des formes abrégées de mots trop longs. On n'entend plus que *la météo, le metro, un spéléo, le bac , abrégements* qui passent constamment dans la langue écrite : *la radio , la télé, une photo, il a reçu un recommandé, etc.*

Il arrive néanmoins que l'on répugne à réduire certains vocables. Ainsi, les parisiens disent volontier l'autobus alors que dans d'autres villes de France, on entend dire « le bus ». Par contre, on prend un « taxi », on va au « ciné ». Les abrégements du genre fac (faculté), labo (laboratoire), prof et autres ressortissent plus spécialement au jargon des lycéens ou des étudiants et à ce titre ne font pas partie des caractères généraux du français parlé. Il en est de même des termes qui tirent sur l'argot, alors qui au contraire la langue familière dispose d'un SBA important de vocables et de locutions qui ne passent pas la barrière de l'écrit, sauf quand un auteur veut imiter où refléter le langage qu'il prête à ses personnages (et qui ne répond pas toujours à la réalité). On n'écrit pas : *C'est un peu jeune – Elle a um mimi dans les cheveux* (une petite saleté) – *elle te le conclut rantan plan - Il n'y a pas de ribbonmarion.*

- *Il a une foultitude de copains.*

- *On s'est conciliabulé*

-*Ils se sont lographiés, etc.*

Mais tous ces faits sont bien connus et il n'y a pas l'eût y attarder. La réalité est qu'il y a pas un vocabulaire parlé mais plus qui : se font concurrence au gré des instances, ce sont des lexiques qui ont chacun leur aire d'emploi qui, parfois, chez certains individus , repénètrent. Les écoutent révèlent qu'un parleur a pu dire ,

divant la même perhegarole voir si j'ai les cheveux trop j'ai envie d'aller me faire couper.

Nous reviendrons sur ce genre de me quand nous nous demanderons est la compositioun du français parlé. Cette considération s'applique à tous autres éléments du parlé.

2.2 Crédio esthétique de A. Lanoux.

Armand Lanoux est né le 24 octobre 1913 à Paris, près du faubourg Saint-Antoine, quartier des colères de la capitale. Ses parents Aimé Lanoux et Jeanne Jacoby se sont connus aux states et reviennent s'installer en France. Fils unique, sa famille est d'origine champenoise, Troyes et Château-Thierry : artisans, charron, bottier, vigneron, corsetière, maître d'escrime.

Plus passionné encore de vie que de littérature, il aime visiter les Bibliothèques des Comités d'Entreprise et a donné de nombreuses conférences tant en France qu'à l'Etranger. Thèmes principaux : Picasso, Dali, Zola, Maupassant, Flaubert, Colette, Les Goncourt, Dorgelès...

Il a écrit dans plusieurs genres : le roman (policier, naturaliste, souvenirs comme prisonnier de guerre), l'essai (souvent sur Paris), la biographie : Bonjour Monsieur Zola, 1954 ; Maupassant le bel ami, 1967 ; Adieu la vie, adieu l'amour, 1976, sur Dorgelès), la chronique, le théâtre, la poésie (prix Guillaume-Apollinaire 1953 pour Colporteur). De 1957 à 1964, il séjourne plusieurs mois par an à Saint-Jean-Cap-Ferrat. Il est le lauréat du prix Interallié, en 1956, pour Le Commandant Watrin et du prix Goncourt, en 1963, pour Quand la mer se retire. Il devient membre de l'Académie Goncourt en 1969.

En 1967, il confie à Ted Scotto compositeur-interprète le texte d'une chanson Daniel tu cries qui est sélectionnée pour le festival de la Rose d'Or d'Antibes la même année.

Il a animé de nombreux organismes culturels : Le Comité de la Télévision Française, Conseil supérieur des lettres (depuis 1974), syndicat des écrivains, université radiophonique et télévisuelle internationale, président du Pen-Club (1972-1975), vice-président (1971) puis président (1978-1981) de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, le Conseil Permanent des Ecrivains, Participe à la rédaction du Code des Usages. Une trentaine d'ouvrages en une trentaine d'années. De 1949 à 1973, plus de 300 émissions radiophoniques ou télévisuelles, dramatiques ou littéraires.

Armand Lanoux fait partie de ces lauréats du prix Goncourt que la postérité a quelque peu malmenés. Recevoir une récompense si enviée n'est donc pas une protection contre l'ensablement littéraire.

En 1939, c'est la guerre. Officier, il est fait prisonnier sur les bords de l'Aisne, le 11 juin 1940 dans des conditions analogues à celles de Soubeyrac dans *Le Commandant Watrin*, prix Interrallié 1956.

Après la captivité en Poméranie, la guerre s'achève pour lui et fournira la matière à plusieurs romans. Libéré en 1942, il épouse Pierrette Dubois. Deux fils Gilles et Olivier nés en 1948 et 1952 et deux petits-fils Bertrand et Fabien.

Voulant éviter la dispersion, il choisit définitivement le métier d'écrivain et délaissera désormais la peinture. "Il faut tuer le peintre pour que l'écrivain s'accomplisse".¹

Il connut un succès rapide obtenant le prix populiste en 1947, pour *la Nef des fous*; le prix du roman de la Société des gens de lettres, en 1952 pour *Les Lézards dans l'horloge*; **le prix Apollinaire**, en 1953, pour un recueil de poèmes, **Colporteur**; le prix Interrallié, en 1956, pour *Le Commandant Watrin* et le prix Goncourt en 1963 pour **Quand la mer se retire**.

Il est d'ailleurs intéressant de savoir que le prix Goncourt, en 1963, fut décerné à Lanoux pour **Quand la mer se retire**, au sixième tour, par cinq voix contre cinq à Jean-Marie Gustave Le Clézio pour **Le Procès-verbal**.

¹Armand Lanoux Paris.1947 p.123.

La voix prépondérante du président de l'académie Goncourt, Roland Dorgelès, fit basculer le destin en faveur de Lanoux – ce même Dorgelès qui ne réussit pas, en 1919, à obtenir le Goncourt, n'ayant d'autre choix que de s'incliner devant ce que la littérature a engendré de plus grand : Marcel Proust ! Gageons que Lanoux fut reconnaissant à Dorgelès, puisqu'il lui consacra, en 1976, un roman, **Adieu la vie adieu l'amour**, basé sur les centaines de lettres que ce dernier adressa à sa femme et à ses proches durant la guerre de 14.

Lanoux fut également lauréat du prix Interallié, en 1956, pour **Le Commandant Watrin**. On lui doit une biographie très instructive d'Émile Zola. C'est sous sa direction que l'édition intégrale des Rougon-Macquart fut publiée dans la Bibliothèque de La Pléiade. Ce que l'on sait moins, c'est que Lanoux aurait pu devenir un nom illustre de la peinture, car, avant d'écrire, il peignait, et ce dès l'âge de douze ans, avec un certain succès. Aujourd'hui, force est de constater que Lanoux est devenu un ensablé. Certes, un collège porte son nom, ce qui n'est pas rien ; mais je serais curieux de savoir si les professeurs et élèves de ce collège de Champs-sur-Marne ont la moindre connaissance de son œuvre. Qu'il me soit permis d'en douter. D'autres auteurs n'ont pas eu la chance d'avoir un établissement scolaire portant leur nom ; d'autres ont failli l'avoir, je pense à Kléber Haedens, mais l'inculture générale en a décidé autrement.

2.3 Les dialogues dans le roman de A. Lanoux « La classe du matin »

Ayant fait parcourir des particularités du français parlé, on peut procider à l'analyse des dialogues tirés du roman de A. Lanoux « La Classe du matin ».

Faute de mieux, et d'argent pour continuer ses études interrompues par la mort du père, Gilles Fauvet devient instituteur adjoint à l'école communale de M. Charmaillet à La Brautèche-en-Goële.

II se retrouve pensionnaire à l'hôtel Saint-Ange le jour même où le cycle des tournées y ramène la bande des « **aspis** ». Des habitués, ces représentants en aspirateurs, que ne dépriment pas le ciel gris et les rudes populations rurales. Dans les mois qui suivent, Gilles pensera souvent avec un peu d'envie à la bande joyeuse dont le chef l'a pris en sympathie. C'est d'ailleurs grâce à lui que sa vie sera transformée lorsque, en fin de compte et à force de mécomptes, il n'aura plus qu'un désir : faire autre chose.

A l'usage, Gilles découvre en effet que le métier d'instituteur réclame beaucoup d'amour et de connaissances et que semer dans une âme d'enfants les beaux et grands principes dont on se nourrit soi-même est d'autant plus ardu qu'on n'y a pas été préparé. Trop impatient, trop nerveux, trop ambitieux peut-être, Gilles Fauvet ne restera pas un «*instruizou*» de hasard.

Les troubles de l'adolescence le plongent dans un domaine aussi périlleux : celui du cœur et des sens qui est encore pour ce garçon de vingt ans une terre à peine explorée, pleine d'attraction... et de pièges - premier contact avec l'existence d'adulte, enivrant, trompeur et troublant, que raconte avec humour et poésie « *La Classe du matin* »

Où nous allons en tirer les mots populaires, les mots familiers les abréviations, les emprunts et les mots disséminis.

-M. Charmaillet?

-C'est moi. Et alors? Vous entrez ou vous sortez?

-Je m'appelle Gilles Fauvet, monsieur . Je suis le nouvel adjoint qui vous est envoyé par l'inspection.

-Ah! Fallait le dire! Je vous attendais, bonsoir.

-Eh bien, dit M. Charmaillet, j'espère qui nous entendrons, ça me changera de votre prédécesseur : Où étiez-vous avant?

-J'ai fait quelques suppléances dans le département, monsieur, c'est mon premier poste fixe.

-Les brebis galeuses, grincha-t-il, les bons à rien, ou les débutants! Bien assez bon pour la Brautèche! Ce s'est pas pour vous vexer, mais c'est la vérité, monsieur.etc.

On voit bien que ce dialogue a lien entre deux personnes instruites dont le langagen'abonde pas en mots populaires.

Mais il y a quand même une expression familière : « *brebis galeuses* ». Et voila un autre dialogue dont la consistance diffère de celle du dialogue précédent.
-C'est ce qui je disais, fit Marie. Allez ne montrez pas cette tête là. Vous vous habituerez. M.Gourquin était bien innuyé de s'en aller. Mon petit monsieur, nous serez comme un coq en pâtre!

-Merde, dit la patrou. Il est caucou ce salaud-là.

Ce dialogue confient des mots familiers, tels que : *cocu (fam)*, *salaud (fam)* *merde*. Quant à : « *mon petit monsieur* » il faut dire que le mot « *petit* » a une couleur stylistique et se rapporte plutôt au langage familier.

-Salut , l'instruizou! Alors c'est soi qui qui remplace Gourquin! Quel gaillard, lui-la! Et quentard comme pas un! C'est moi Bullotin , dit le gars. Le roi ces bons copains. Et j'aime les instruirons , mais quand ils sont pas bégueules!

Ici « *linstruizou* » signifie une personne instruite , mais biensûr ce mot appartient à la langue familier. Par contre, ce mot ne peut pas être employé, car il n'existe pas et nous avons raison de l'avoir attribué au « *vocabile pittoresque* » Bégueule-mot familier.

-Ah! Je vais t'en fouttre, moi des pierres à mon chien! Racaille! Si jamais tu passes encore sur mon trottoir, j'te pends par les oreilles, petite ordure : Et c'est pas ton père qui m'empêchera!

-Mon père, it'enmerde :

-On y va, petit mec? Dit Tracou.

-Faut que j'aille aux vaches.

-T'iras après!

Nous voyons bien que ce dialogue est riche en mots, parmi lesquels : *en fouttre (fam)*, *racaille (fam)* *petite ordure (fam)* *emmerder (fam)*.

-Vous êtes un copain de Daniel? hurle le barman.

-Oui.

-Allors, vous êtes un copain à moi. Je m'appelle Frantz.

-Qu'est-ce que vous prrrenez?

-File-lui, de la vodka au poivre!

Ce dialogue nous représente deux emprunts dont l'un est de l'anglais et l'autre du russe.

-Moura! Moura! Cria Daniel.

-Zdravstvouitié, dit elle en le fixant, paupières frémissantes.

Ici « *zdravstvouitié* » est un mot dissimisé. Parfois l'auteur recourt à des mots disséminés pour faire voir que son héros appartient à telle ou telle nationalité.

Voilà encore un exemple pareil :

-Tu es ivre, dit-elle tendrement.

-Pourquoi que tu me tu boies?

-Je fais toujours ce qui me plaît.

-Tu travaillait?

-Da. Coiffeuse. Champs-Elysées. Lido.

-C'est pour ça que tu sens bon?

-Niet. C'est ma peau.

Les pronoms russes « da » et « niet » sont employés au lieu de ceux français « oui » et « non ».

-Ne vous affolez pas ! Je vous fais confiance. J'ai votre lettre. Ah! Je vous mebs un Flip avec...

Et puis les actualités. Mussolini et le Négus. C'est une réunion socialiste ou Front popu?

-Front popu, répéta Gilles, mal remis.

-Parfait. Bonne chance, mon gars.

Voilà maintenant le dialogue avec des abréviations apparaissent de plus en plus souvent de nos jours.

Ayant tiré ces dialogues, nous avons pu remplir notre objet, c'est-à-dire y trouver les mots familiers, les emprunts, les abréviations et les mots disséminés.

Conclusion.

Chacun des styles d'une langue nationale présente un système résultant du choix des faits d'expression. Ce système est perçu comme tel par les sujets parlants, ce qui limite la liberté du choix.

Les individus parlants se soumettent concemment aux normes du choix suivant les circonstances et le but de l'énoncé.

On conçoit que la langue en tant que structure évolue plus lentement que ses styles.

Les principes du choix qu'on opère dans le matériel offert par le système général de la langue, sont sujets à des modifications plus rapides.

Les styles d'une langue nationale sont des faits historiques, il se forment et se développent ou cours de l'évolution de cette langue.

Quel que soit le style, il n'est qu'une des aspects de la langue nationale. La langue nationale doit avoir ses règles et ses normes.

L'élaboration de ses normes, dites normes littéraires, ou le français standard, et portant sur la grammaire, le lexique et la prononciation vont de paire avec la formation de la notion française et la constitution du français en tout que la langue nationale.

Dans le français moderne on peut distinguer d'une part le groupe des styles écrits, et de l'autre le style qu'on parle , dit le français parlé, la langue parlée.

Les styles écrits du français sont : le style officiel, administratif ou d'affaires, le style scientifique, langage de la presse, style littéraire.

Le français parlé, lui aussi n'est pas informe, on distingue la langue parlé normalisée, conforme aux normes et la langue parlée familiale qui suit les règles essentielles présentant souvent de nombreuse particularités lexicale, grammaticales et phonétiques condamnées par la norme.

Le style familier est différencié de la forme officielle de la langue parlée non par les critères socioculturels, les deux appartenants à un milieu suffisamment scolarisé ayant assimilé la langue littéraire, mais par les facteurs purement situationnels qui caractérise son emploi.

Le style familier est un mode d'expression quotidien spontané qui n'est pas spécialement travaillé car il est simultané à la pensée. Il est employé dans une ambiance intime. Cela veut dire qu'une personne recourt tantôt à une langue parlée officielle ou standard, tantôt à une langue familière, selon les circonstances de l'acte communicatif exclusivement.

Les traits phonétiques :

1. L'amusement du **b** dans *o(b)stiné, sep(t)embre, o(b)scure*
2. Chute du **o** et du **r** de *peut être*
3. Suppression d'un très grand nombre de liaisons.

Les traits grammaticaux :

- 1 .supression d'une partie de la négation.
 2. confusion des verbes auxilières.
 3. modifcat des flexions *cuire-cuiser*
- 4 *mouvoir-mouver* , les nouveaux verbes créés appartiennent au 1^{er} groupe; *zyeuter, gagater*.

Le langage populaire :

La définition linguistique et sociologique : le langage populaire qui est crée et employé par le peuple.

Les traits du langage populaire :

1. Assimilation de sonorité : **je pense (pas)**
2. Reduction : **tu arrive [tariv], bien [b]**
3. On emploie seulement les liaisons obligatoires.

Beaucoup de métaphores sont caractérisées par un accrochage concret de termes abstraits, faisant par exemple du corps le siège des sentiments : *se dégonfler, avoir de l'estomac, quelqu'un dans le nez, du poil au cul, courir sur le poil, taper dans l'ail de quelqu'un, ou des actions et des états; être constipé du morlingue (être avare), faire dans son froc (avoir peur) descendre ou refroidire pour tuer.*

Une bonne partie d'entre elles ont la dureté autoironique que l'on peut attendre de population aux conditions de vie difficiles; *claquer du bec (mourir de faim) pisser sa côtelette (accoucher), clouer le bec (faire taire).*

Outre la métaphore, les procédés privilégiés sont les épithètes de nature, fréquemment des participes présents; *battant*, *palpitant* (*cocur*), *grimpant* (*pantalon*), *fumantes* (*chaussettes*), *gueulant* (*cabaret où l'on chante*), ou d'autres types de dérivations; *valseur* (*postérieur*) *charmuses* (*moustaches*), *bouffarde* (*pipe*)

On renomme selon négative, comme ; *morveux*, *chiard*, *morphion*, et *pisseuse*, à côté des plus neutres *gosse*, *môme*, *marmot*, *manaque*, *lardon mioche*, *miochard* ou *gamin*.

Le lexique est le domaine dans lequel les usagers identifient le plus facilement des traits de la langue parlée, dans la langue parlée, on utilise des mots qui sont familiers, argotiques, populaires (*machine*, *bidule*, *truc*) etc. ces mots ne sont cependant pas un trait caractéristique de la langue parlée, car on peut très bien les utiliser occasionnellement dans la langue écrite.

On ne peut pas dire d'un mot comme *dingue* ou d'une expression comme *pété de thunes* que se soient des mots ou locutions de la langue parlée. Ce sont simplement des mots du registre familier. Il n'y donc pas véritablement de lexique propre à la langue parlée.

Cependant on peut considérer qu'il existe un certain nombre d'expressions ou de mots qui ne sont pas vraiment familiers, mais ne s'utilisent pas non plus dans la langue écrite. Il s'agit souvent d'un emploi particulier de certaines constructions grammaticales, que l'on peut qualifier de tournures de la langue parlée.

Dans le domaine du vocabulaire, il y a toute une série de mots, notamment des adverbes, qui sont couramment employés dans la langue de tous les jours (et ne sont même pas sentis comme étant de la langue parlée par une grande partie des usagers de la langue), mais qui sont pratiquement inusités dans la rédaction de *style administratif*, *juridique*, *soutenu*, etc., dont voici quelques exemples :

En tout cas	langue écrite	en tout état de cause
Quand même	langue écrite	néanmoins
En plus	langue écrite	de plus, en outre

Tous ces procédés permettent, sur une image initiale, l'exploitation par série synonymique : à partir de (poire) désignant la tête, intervient une série de fruits et de légumes : *pomme, cassis, pêche, fraise, citron, tomate, chou, melon, pastèque*. Sentir mouvais est une sensation forte, comme *taper, cingler, fouetter, cogner*.

Il existe une suffixation parasitaire, adjonction d'une syllabe conventionnelle. On forme facilement des composés, par exemple des adjectifs en **able** : *metable et pinaucumetable*, ou des noms en **-eur/euse** : *tombeuse dans les pommes : il est très faiseur l'amour dans les buissons*.

On trouve aussi un plus grand nombre de suffixes, en particulier dépréciatifs, que dans la langue commune. Ils interviennent surtout la formation des noms, éventuellement après une troncation, comme – *o*; *socialo, clodo, alcoolo, avaro, proprio, - aud dans salaud*; mais aussi dans la formation de verbes; *aller (criailler, pinailleur)* Ils sont souples et souvent interchangeables, au gré de la fantaisie du locuteur.

Certain sont propres à la langue populaire comme **-os**, qui est en vogue dans l'actuelle langue des jeunes (*craignos, gratos, faire cassos, chouettos, coolos, nullos*) – *ouse (-ouze)* (*picouse, centrouse, perlouze*), ou – *go* (*got*) peu productif aujourd'hui (*icido, parigot, mandigot*)

Particularité de l'argot.

L'argot forme un style langagier uni dans lequel on peut dégager une couche lexicale particulière, un lexique argotique extrêmement mobile étant en relation réciproque avec le lexique populaire et pénétrant graduellement dans le style familier.

Nous avons analysé les dialogues de A. Lanoux « La classe du matin » se basant sur la classification donnée par Aurélien Sauvageaut.

Ainsi nous pouvons citer le vocable pittoresque : les métaphores, le lexique familier, populaire et argotique, *le rebis galeuses-* expression métaphorique (fam) *Un coq en pâte-* expression métaphorique (fam)

En foubre- pop, racaille, pop.

Cocu, saland, merde- les gros mots.

Les mots circonstances :

J'aime les intruizons – invention qui n'est outré dans la vocabulaire.

Faut que j'aille aux vaches (pop)

Les mots étrangers :

Hé, fembino, tes galoches (ital)

Les images de eax-bogs (anglais)

Please –ang, un role mops- anglais.

Vodka-russe, zdravstvouitié- russe.

Les mots savants :

Les délégué syndical.

Le sangrenne d'une civilisation

Article sur le romantisme.

Les abreviation :

Dirlo, labo, d'ac, le vélo, l'hume.

Ainsi le français parlé présente une riche palette, des mots argotiques.

Bibliographie.

1. **Karimov I.A.** Le discours du Président de la République d'Ouzbékistan à la session IX de l'Oliy Majlis de la République d'Ouzbékistan du 29 août de 1997.
2. **Armand L.** Paris.1987
3. **Antoine Y.** La stylistique française. Paris 1952.
4. **Atonie G.** « La stylistique française » Paris 1959.
5. **Aquien Michile.** « La versification » Paris 2003.
6. **Bally Ch.** Pricis de stylistique française . 2005.
7. **Bally Ch.** Traité de stylistique française. Paris. 1952.
8. **Calvot L.** L'argot. Paris.1994.
9. **Caradec F.** Dictionnaire du français argotique et populaire, Paris. 1987.
10. **Cressot M.** Le style et ses techniques. Paris. 1989.
11. **François D.** Les argots. Paris. 1968.
12. **François D.** Français parlé ou français populaire. Paris. 1973.
13. **Gadet F.** Le français populaire. 1992.
14. **Giraud P.** Le français populaire. 1968.
15. **Khavanskaiya L.** Stylistique Française. Moscou. 1991.
16. **Lardes. Tamine L.** La stylistique. Paris.1992.
17. **Lanoux A.** La classe du matin Paris.1958.
18. **Le petit Robert,** les dictionnaires Robert. Paris. 1992.
19. **Merle P.** L'argot. Paris. 1996.
20. **Molinié G.** La stylistique. Paris. 1994.
21. **Molinié G.** « Elément de stylistique ». Paris. 1986.
22. **Morier H.** « Linguistique et philosophie ». Paris. 1975.
23. **Molinie G.** Le français moderne. Paris. 1991.
24. **Patillon M.** Precis d'analyse littéraire. Fernand – Nathan. 1974.
25. **Perec G.** L'argot. Paris. 1987.
26. **Pierre Guiraund.** L'argot. Paris. 1956.

- 27. Pierre Guiraund.** Le français populaire. Paris. 2001.
- 28. Queneau R.** Les argots. Paris. 1955.
- 29. Rincé Dominique.** « La poésie française du XIX siècle» Paris. 2002.
- 30. Ripert Pierre.** « Dictionnaire des maximes dictions et proverbes français » Paris. 1998.
- 31. Sauvageot A.** «Analyse du français parlé» Paris. 1972.
- 32. Sauvagot A.** «Français écrit. Français parlé». Paris. 2000.
- 33. Simenon A.** Le petit Simenon illustre. Dictionnaire d'usage Paris. 1977.
- 34. Stepanov J.** Stylistique Française. Moscou. 2006.
- 35. Sebatier Robert.** « Poésie du XIX siècle » Paris. 1998.
- 36. Tardes Tamine G.** « La stylistique » Paris. 1992.
- 37. Turriel Frédéric.** « Précise de versification » Paris. 1998.

Dictionnaire

- 1.** Petit Robert.1996.
- 2.** Dictionnaire historique des argots. Paris.1965.

Les sites d'internet

- 1.**www. Salon-litteraire.
- 2.**www. Alalettre.com.
- 3.**www.Littre.org.